

**FICHE DE PREVENTION DES EXPOSITIONS A CERTAINS FACTEURS DE RISQUES PROFESSIONNELS**

 Nom : Prénom : Unité de travail concernée (source DUER) : **elevage**

 Poste ou emploi occupé : **volaille**

Facteurs de risque énumérés à l'article D. 4121-5	NON	OUI	Période d'exposition		Mesures de prévention en place			Commentaires, précisions, évènements particuliers (résultats de mesurages, etc)
			Date de début	Date de fin	Organisationnelles	Collectives	Individuelles	
Manutention					machines à ramasser les volailles, organisation des chantiers de ramassage, alimentation automatique, pauses	transpalette électrique, chariots porte caisse ballots, plateau de pesée automatique,	formation gestes et postures, port de gants	
Postures pénibles					hauteur du matériel (conditionnement), planchers intermédiaires (œufs) pauses <i>ramassage</i>	robots de palettisation, pinces ventouses	formation gestes et postures, choix posture	
Vibrations mécaniques								
Agents chimiques dangereux -Poussières - Fumées*					limiter les déplacements dans les bâtiments, éclairage doux, maîtrise de la ventilation	ventilation dynamique bâtiment, détecteur de CO	EPI, masques FFP2, formations	
Températures extrêmes								
Bruit					déplacements et gestes brutaux dans les bâtiments		protecteurs anti bruit,	
Travail de nuit					suivi médical (équipes de ramassage)			

Facteurs de risque énumérés à l'article D. 4121-5	NON	OUI	Période d'exposition		Mesures de prévention en place			Commentaires, précisions, événements particuliers (résultats de mesurages, etc)
			Date de début	Date de fin	Organisationnelles	Collectives	Individuelles	
Travail répétitif					alterner les postes, pauses, mangeoires multiages, pipettes d'abreuvement	robots de palettisation, pinces ventouses, relevage électrique des chaines d'alimentation	formation TMS,	

\* L'exposition à l'amiante est consignée dans la fiche d'exposition prévue à l'article R. 4412-110 du Code du Travail